

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ANNEMASSE

N° 108

La Ville et Vous



**Une Ville propre,
c'est possible
avec vous !**

PAGES 7 À 10 **DOSSIER**

Page 3

PARTICIPEZ A...

La Semaine de la Solidarité Internationale

Page 5

LIVRON

Projet de rénovation urbaine

Page 12

ANIMATION

Bonjour l'Hiver 2006

Page 13

JEUNESSE

A l'école du Pedibus

Toute l'actualité d'Annemasse sur www.mairie-annemasse.fr

Édito



La sécurité est devenue la grande préoccupation nationale. Chacun sait que la situation se dégrade semaine après semaine. Les déclarations du Ministre de l'Intérieur opposant la Justice et la Police compliquent notre situation. Un État qui fonctionne correctement **doit faire coopérer Police et Justice**

sans les opposer l'une à l'autre, car leur travail est évidemment complémentaire.

Sans doute existe-t-il des lacunes dans notre échelonnement des sanctions, ce qui permet à des délinquants « légers » d'échapper à toute sanction et de revenir dans la rue au surlendemain de leur forfait.

Sans doute existe-t-il aussi des solidarités anormales, qu'on pourrait qualifier de communautaristes. A Annemasse, les incendies de voitures du quartier de Romagny traduisent le soutien apporté par des jeunes à l'un d'entre eux, mis sous les verrous, pour un acte grave. Une solidarité coupable s'exerce alors avec lui, au détriment de la Société, parce que la nécessité d'un ordre social n'est plus comprise.

Sans doute existe-t-il des liens étroits entre l'oisiveté et la délinquance, ce qui pose le problème du droit au travail, de la vérification des ressources occultes, des produits de trafic. Pour tout cela, une action énergique de l'État alliant Police et Justice est indispensable.

La Police Municipale reste, malgré quelques pouvoirs nouveaux, une extension des anciens gardes champêtres. Elle n'a pas de pouvoirs réels d'interpellation, sauf en cas de flagrant délit. Elle est pourtant un outil important de la tranquillité publique, dans la mesure où elle patrouille, recueille des renseignements, rassure les populations. Monsieur André BECQUET, qui est leur responsable élu, met au point un plan horaire qui les fera travailler plus tard, afin de mieux couvrir les heures difficiles de la soirée. Elle ne pourra cependant pas remplacer la Police Nationale, ses pouvoirs étant tout autres, et très limités.

La sécurité n'est pas seulement factuelle, elle est aussi un ressenti de la part d'une population qui, de plus en plus, s'inquiète à juste titre des violences et de l'agressivité. Il n'échappe à personne que les populations marginales contribuent à cette psychose du danger. Rue de la Gare à Annemasse, par exemple, la présence de nombreuses personnes quasi-clochardisées, campant sur les trottoirs avec leurs chiens et interpellant les passants d'une manière souvent inamicale, a fait réagir commerçants et habitants. Ils ont raison.

La rue ne peut pas devenir un théâtre d'affrontements. Le Parquet a été interrogé sur les moyens de régler ce problème. La réponse se veut rassurante : on nous dit qu'il ne s'agit pas de délinquance, que la mendicité n'est pas interdite, pas plus que le stationnement sur la voie publique. Certes, mais on peut au moins exiger la disparition des provocations, et j'interpelle en ce sens les autorités de la République. Sans mettre tout le monde dans le même moule, on peut au moins exiger **que les uns respectent les autres**, ce qui n'est plus vraiment le cas.

Bref, le problème de la sécurité est posé, ici comme ailleurs. Il est un sous-produit de cette République qui laisse s'accroître les inégalités, qui refuse de donner, qui refuse d'exiger, et qui laisse se durcir tous les noyaux de discorde. Par-delà tous les discours, c'est le problème d'une cohérence des situations sociales et des comportements républicains qui est posé.

Robert BORREL, Maire d'Annemasse

Sommaire

Édito

3 Actualité

- Semaine de la Solidarité Internationale
- A propos des Impôts 2006
- Projet de rénovation urbaine au Livron
- En 2007 : une fête de l'Europe à Annemasse



7 Dossier

Une Ville propre avec vous

11 Vie quotidienne

- Listes électorales : inscrivez-vous dès 2006

12 Culture

- Bonjour l'Hiver 2006

13 Jeunesse

- A l'école du Pedibus
- Baptême républicain



14 Annemasse

Pratique Expression politique

LA POSTE

Annemasse-Parc se modernise

Le bureau de Poste Annemasse-Parc (Place de la Poste) **est fermé au public jusqu'au 26 décembre**, date à laquelle les Annemassiens découvriront des locaux entièrement rénovés. Cette réhabilitation s'inscrit dans le programme national de modernisation du réseau des bureaux de Poste.

Notons, par ailleurs, qu'Annemasse-Parc est le premier bureau rénové en Haute-Savoie. Dès le mois de janvier 2007, ce sera le Bureau Annemasse-Principal (Perrier) qui sera réhabilité et donc fermé au public pendant plusieurs semaines.

3 Conseils Consultatifs vont être créés en 2006

Espaces d'échanges et de débats demandés lors des Forums « Agenda 21 », ils permettront aux habitants et aux acteurs économiques et sociaux de participer, aux côtés de l'équipe municipale, au développement d'Annemasse.

Les représentants des habitants et les acteurs socio-économiques seront désignés pour **trois ans** au cours des réunions publiques programmées au mois de novembre.

pour contribuer à la mise en œuvre des projets intéressants votre quartier

pour devenir acteurs de votre cadre de vie

Participez aux réunions publiques... au cours desquelles seront désignés les représentants des habitants et des acteurs socio-économiques.

Annemasse, au rythme de la Solidarité Internationale

Du 11 au 19 novembre 2006, Annemasse célèbre la Semaine de la Solidarité Internationale avec au programme des rencontres, des débats, des échanges...

Du 11 au 19 novembre, Annemasse reçoit la Semaine de la Solidarité Internationale pour la troisième année consécutive. Organisée localement par un collectif d'associations (mené par la MJC Centre) et fortement soutenue par la Ville, cette semaine consacre à la découverte du monde. Son objectif : **faire comprendre les enjeux de la solidarité internationale à un large public.**

Événement national grand public, décliné en de



nombreuses animations, son but est d'éveiller les sens et les consciences en offrant à tous la possibilité de s'enrichir de cultures d'ailleurs et proposer des gestes concrets pour une action citoyenne.

A différents points de la ville, et tout au long de la semaine sur Ethnik FM (103.2 FM à Annemasse), des spectacles, expositions, conférence-débats, jeux, ou encore des films seront programmés autour du commerce équitable, du tourisme solidaire, des droits humains, de l'engagement citoyen des jeunes... Une bonne occasion de

découvrir de nombreuses associations et leurs

projets... et pourquoi pas susciter des engagements !

Au cours de cette semaine, un repas « équitable » sera servi dans les restaurants scolaires annemassiens **et de nombreuses animations feront découvrir le commerce équitable aux enfants.**

Plus d'une vingtaine d'Associations présenteront leurs actions lors de la Journée de Lancement, **le samedi 11 novembre** (à partir de 14 h à la MJC Centre). **Entrée Libre.**

PROGRAMME COMPLET DE LA SEMAINE SUR www.mairie-annemasse.fr

ANNEMASSE ACCUEILLE VRAIMENT DURABLE

Les 23 et 24 novembre prochains, le Complexe Martin Luther King prendra une envergure internationale. Le site sera le siège d'un colloque international organisé par l'association Vraiment Durable. Pendant deux jours, une série de conférences, de débats et de tables rondes auront pour objectif de sensibiliser au Développement Durable les pays de l'Est nouvellement intégrés dans l'Union Européenne.

Samir Yayaoui, un exemple d'insertion par l'humanitaire

Initiatrice du programme de coopération pour la réhabilitation d'un centre de santé au Sri Lanka aux côtés de la Région Rhône-Alpes, la Ville d'Annemasse s'investit durablement dans le domaine de la solidarité internationale. Ce programme d'insertion a ainsi permis à Samir Yayaoui, jeune Annemassien, de s'envoler pour la Province de Sabaragamuwa, durant 10 semaines...

De retour à Annemasse, il nous fait partager son expérience.



JIM : Vous revenez tout juste du Sri Lanka. Comment s'est déroulée la mission ?
Samir : Tout s'est vraiment très bien passé. Nous étions

sur place pour réhabiliter des centres de santé. Notre équipe se composait de 4 Sri Lankais et de cinq français. Notre travail consistait essentiellement à de la maçonnerie. Nos journées étaient très réglées : sur le chantier de 8h à 17h avec une pause le midi où nous allions manger avec une famille Sri Lankaise, puis le soir quartier libre jusqu'à 22h. Sur place, nous étions logés dans un petit hôtel. Le week-end, nous partions à la découverte du pays. Nous étions un bon groupe, très solidaire.

JIM : Le travail et le dépaysement n'ont-ils pas été trop durs ?

Samir : La formation que nous avons suivie à Romans nous a très bien préparé. Pendant 3

jours nous avons testé nos aptitudes physiques puis nous sommes partis une semaine en Ardèche, pour réhabiliter une maison. Nous avons également suivi des cours d'anglais, de géopolitique et nous avons rencontré un bouddhiste, qui nous a expliqué cette religion.

JIM : Que retiendrez-vous de cette expérience ?

Samir : Cette expérience m'a fait grandir. En voyant la misère dans laquelle peuvent être les gens, on apprend à relativiser. A mon sens, c'est un excellent moyen d'insertion qui pourrait bénéficier à beaucoup de jeunes. Cette mission m'a aussi conforté dans l'idée de m'engager durablement dans cette voie. Je vais repartir pour un stage d'un mois à Romans puis j'enchaîne sur une formation de 9 mois à l'Institut Bioforce, une référence en matière de formation aux métiers de l'humanitaire.

RETROUVEZ SAMIR ET LA MISSION SRI LANKA SUR LE BLOG : <http://projetsrilanka.blogspot.com/>

Les Feuilles d'Automne...

Avec l'automne arrivent traditionnellement les avis d'imposition.

Si Annemasse connaît cette année une augmentation, les taux locaux restent très inférieurs à ceux pratiqués dans les villes de même importance.



Explications avec Jean Pelissier, Premier Adjoint au Maire.

Avis d'imposition, taxes d'habitation, taxes foncières... Au moment où les frais de rentrée pèsent déjà lourdement sur les foyers, l'automne est toujours pénible pour les contribuables qui n'auraient pas envisagé la mensualisation. Pour ce qui concerne la partie strictement municipale de cette imposition, il convient de rappeler (voir JIM N° 105 Mai-Juin 2006) qu'une augmentation légère des taux (+3,20%) a été votée par le Conseil Municipal. Néanmoins, **trois des quatre taxes restent inférieures à celles pratiquées il y a dix ans.** Ainsi le taux de la taxe d'habitation qui était de 9,19 % en 1996 est aujourd'hui de 9,12 %, celui de la taxe sur le foncier non bâti est passé de 20,86% à 20,67% et celui de la taxe pro-

fessionnelle de 11,14 % à 11,04 %. Seul le taux de la taxe sur le foncier bâti a augmenté (9,97% contre 9,59% en 1996).

Mais les contribuables voient d'abord le montant total à payer qui augmente, selon les situations, entre 6 et 10 %. Ces hausses de l'impôt pratiquées par de nombreuses collectivités territoriales ont plusieurs causes. Bien évidemment, elles sont souvent dues au coût des services, à l'amélioration des prestations et aux services nouvellement créés. C'est aussi très souvent la conséquence de l'application de nouvelles normes contraignantes, de réglementations rigoureuses. Mais c'est surtout les conséquences de **transferts de charges de l'État vers les collectivités inférieures** : Région, Département, intercommunalité et communes, qui les contraignent à faire face à des dépenses nouvelles, lourdes.

Si l'impôt constitue - s'il est juste et équilibré - une participation solidaire du citoyen à la dépense publique, **il est tout à fait paradoxal d'annoncer une baisse de l'impôt sur le revenu au plan national et d'en faire supporter les conséquences au contribuable local.**

Cette dernière remarque prend tout son sens en cette période où le gouvernement présente le projet de budget 2007 de l'État. Mais je me plais à souligner à nouveau qu'en ce qui concerne Annemasse, nos impôts locaux sont sensiblement inférieurs de moitié à ceux pratiqués dans des villes de même importance, dont les habitants ne bénéficient pas toujours de prestations équivalentes.

Impôts sur Internet : un simple déclic !

La déclaration d'impôt sur le Net, c'est aussi simple qu'un clic ! Alors, ayez le déclic !...

Facile et parfaitement sécurisée, elle fait chaque année de plus en plus d'adeptes. Et à l'heure du recyclage et des réductions de

déchets, la Direction générale des impôts offre un certain nombre d'avantages.



Ainsi, **un délai supplémentaire** est accordé aux internautes par rapport au délai initial du 31 mai. Finis également les justificatifs à joindre à la feuille d'impôt et pour finir une

réduction de 20€ est offerte à ceux qui adoptent cette méthode. Alors rendez-vous sur www.impots.gouv.fr

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Remise des prix le 8 décembre

La remise des prix du concours de fleurissement des particuliers aura lieu le vendredi 8 décembre à partir de **18h30** au Complexe Martin Luther King. L'ensemble des Annemassiens est invité à venir participer à cette soirée. **Entrée libre.**



CENTRE-VILLE



Les fontaines rénovées

La rénovation des fontaines situées Place de l'Hôtel de Ville est achevée. Rehaussés et agrandis, les six nouveaux bassins bénéficient d'animations d'eau dynamiques. Les jets d'eau centraux sont verticaux tandis que les jets périphériques décrivent des paraboles. Equipées d'un dispositif de mise en lumière, les nouvelles fontaines devraient renforcer l'attractivité de la place piétonne et donner **une nouvelle image nocturne au centre-ville.**

Equipées d'un dispositif de mise en lumière, les nouvelles fontaines devraient renforcer l'attractivité de la place piétonne et donner **une nouvelle image nocturne au centre-ville.**

PLU

La concertation continue !

Lancée le 1^{er} Juillet 2004, **la révision du PLU avance** et la concertation continue !

Le registre de concertation est toujours à votre disposition à l'Atelier d'Urbanisme de la Mairie et deux réunions publiques sont d'ores et déjà programmées à 19h30 au Complexe Martin Luther King les mardis :

- **5 décembre 2006**
Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

- **16 janvier 2007**
Présentation de la réglementation et du nouveau zonage



ZUS du Perrier : vers un renouvellement urbain

Annemasse a déposé un dossier de candidature auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) afin de financer son projet de renouvellement urbain de la ZUS du Perrier.

« Le projet a été initié pour vous, pour tenter d'améliorer votre cadre de vie. Et il est certain que si vous vous y montrez opposés, nous respecterons votre avis et n'irons pas plus loin » a rappelé Robert Borrel pour introduire la réunion publique du 26 septembre dernier, organisée pour informer les 98 foyers concernés par l'éventuelle démolition de la « barre » du Livron (du 44 au 64, avenue Jean Baptiste Charcot). Le projet de renouvellement urbain proposé par la Ville et ses partenaires principaux (OPAC 74 et HALPADES) est ambitieux. Il prévoit la transformation en profondeur de deux quartiers : Livron et Châ-

teau Rouge (soit 288 logements). Car, malgré les efforts réguliers de la Ville et des organismes HLM en matière de réhabilitations et d'aménagements, des problèmes persistent : les logements sociaux sont mal répartis géographiquement sur l'ensemble de la ville et ils sont, à Château Rouge et au Livron, vétustes et plus adaptés. Les transformations devraient commencer au Livron par :

- la construction de logements neufs au Pralère et à proximité de l'avenue de Verdun et de l'avenue du Maréchal Leclerc
- la démolition des 98 logements de la « barre » de Livron et la construction à la place de 48 ou 60 logements privés
- la démolition des garages et la construction de 16 logements en location-accession
- l'aménagement des espaces extérieurs du quartier.

Si le dossier d'Annemasse est retenu par l'ANRU, la signature de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine pourrait intervenir courant 2007.

Les travaux de construction s'étaleraient alors entre 2008 et 2010 et les relogements entre 2010 et 2011. La « barre » de Livron ne devrait donc pas disparaître avant 2011.

« Nous tenons à construire avant de démolir. De cette manière, nous éviterons aux habitants les désagréments des relogements successifs » affirme Michel Boucher, maire-adjoint en charge du développement social urbain.

Dans un second temps, le quartier de Château Rouge devrait connaître la même évolution. **Après une concertation avec les habitants**, des logements neufs seront construits sur plusieurs sites avant la destruction des trois immeubles de Château Rouge. Consciente qu'un déménagement est souvent une épreuve pour ceux qui le vivent, la Ville d'Annemasse a entamé une large concertation. Premiers concernés, les habitants de la « barre » de Livron ont été les premiers consultés. Ces dernières semaines, 83 familles ont ainsi pu donner leur avis sur le projet. Et 71% d'entre elles y sont déjà très favorables ou favorables.



Secteur Léo Ferré : la Ville à l'écoute des habitants



Les travaux de réaménagement sont achevés, offrant au quartier un nouveau visage. Habitante ayant participé à la concertation, Isabelle Chesneau se dit pleinement satisfaite.

la concertation, Isabelle Chesneau se dit pleinement satisfaite.

JIM : Quel regard portez-vous sur les aménagements réalisés ?

Isabelle Chesneau : A mon sens le résultat est formidable ! Auparavant, nous n'avions pas de jeux pour les enfants. Ils jouaient dehors avec tout ce qui traînait comme, par exemple, un

vieux canapé laissé dans la rue... Aujourd'hui, ils ont une aire de jeux bien à eux. Cet été, les habitants se retrouvaient beaucoup plus facilement dehors. Un lien social réapparaît dans le quartier. Nous nous sentons moins cloisonnés.

JIM : Le résultat final est-il conforme à vos attentes ?

Isabelle Chesneau : Pour que le projet colle au plus près des désirs des habitants, la Ville a organisé plusieurs réunions publiques. Les Services Municipaux nous proposaient des projets tout en nous demandant notre avis. Par exemple, il était question au départ d'installer un barbecue et des fontaines. Nous n'étions pas d'accord. Nous avons expliqué notre point de vue et la Ville nous a écouté. Aujourd'hui nous avons l'aire de jeux que nous souhaitions ! La Ville a vraiment répondu à nos attentes.

JIM : Que retirez-vous de tout cela ?

Isabelle Chesneau : Pour que les choses changent,

il faut être acteur de son quartier. La Ville nous offre cette possibilité. Les concertations sont une bonne façon de résoudre les problèmes. C'est ce que nous avons fait et, aujourd'hui, nous profitons pleinement de notre nouvel espace.



Annemasse accueillera la Fête de l'Europe en Juin 2007



Les 1^{er}, 2 et 3 septembre derniers, une délégation Annemassienne conduite par son Maire, Robert Borrel, s'est rendue à Gaggenau (Allemagne), sa ville jumelle, pour une rencontre officielle en présence de représentants de la Ville de Sieradz (Pologne), autre ville partenaire. Et des actions seront menées dès 2007...

Poursuivre et intensifier les échanges, engager la réflexion sur **une action commune**, tels sont les deux axes forts autour desquels se sont positionnées les délégations d'Annemasse, Gaggenau et Sieradz lors de la rencontre officielle du mois de septembre. Ces points se déclinent sous forme d'actions concrètes prévues dès 2007.

Regard sur l'Avenir

Ainsi, dans le cadre de la Journée de l'Europe (9 mai), la Ville d'Annemasse mettra en place un débat en visioconférence entre des jeunes des trois villes jumelées et des députés européens, l'objectif étant de poursuivre et intensifier les

échanges entre les villes jumelles. Début juillet 2007, Annemasse organisera la Fête de l'Europe. Pour cet événement, la Ville accueillera une trentaine de jeunes pour chacune des trois villes autour des thèmes du sport, de la culture, de la citoyenneté et de la construction européenne. Ce temps fort que la ville souhaite fédérateur serait mené **en partenariat** avec les associations locales de manière à en faire un événement partagé par tous les Annemassiens. **La signature officielle de la Charte Européenne** pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale serait le symbole fort qui viendrait clôturer la fête.

Engager la réflexion sur une action commune

Autre point évoqué lors de la rencontre de Gaggenau : engager une réflexion commune en direction d'un pays du sud. A ce titre, Annemasse, reconnue désormais par le Comité Interministériel d'Aménagement de Compétitivité des Territoires comme « **Ville des Solidarités** », a rappelé qu'elle intervient déjà sur le Bénin et le Burkina Faso, par le biais d'associations locales. **Des projets concrets et un financement direct** seront étudiés par les trois villes jumelées.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour la mise en œuvre de ces différentes actions.

ROUTE DE BONNEVILLE

Enfouissement des Réseaux

Dans le cadre de sa politique d'environnement et d'aménagement des entrées de ville, Annemasse a programmé des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public de la route de Bonneville.

Après la réalisation d'un premier tronçon de travaux en 2005, l'enfouissement est actuellement réalisé sur le reste de la rue (entre la rue des Roses et la limite communale). La durée prévisionnelle du chantier est de six mois.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'esthétique de la rue : effacement des lignes aériennes, rénovation du matériel d'éclairage public et modification de son implantation, réfection des revêtements de trottoir... De quoi donner une nouvelle allure à cette entrée de ville.

VIE ASSOCIATIVE

Participez à la journée d'information du 18 novembre

L'Office des Associations d'Annemasse organise une journée d'information et de formation au Complexe Martin Luther King (rue du Docteur Baud), le samedi 18 novembre (10h/18h).

Tous les aspects de la vie associative seront abordés : la responsabilité civile et pénale de l'association, la gestion comptable et financière, les questions juridiques...



Avocats, banquiers, assureurs, comptables... De nombreux partenaires seront à la disposition des visiteurs tout au long de la journée. La SACEM sera aussi représentée pour rappeler les droits légitimes des auteurs et compositeurs et les devoirs des associations en matière de diffusion. Vous êtes membre d'une association ou envisagez de créer une structure, cette journée est incontournable. **Entrée Libre.**

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Dossier



**Une Ville propre,
c'est possible
avec vous !**

En termes de propreté, bien des points peuvent être améliorés pour rendre Annemasse plus agréable à vivre.

Les Services Municipaux s'y emploient chaque jour.

Mais le succès de cette action dépend, en grande partie, de votre soutien **par un comportement citoyen irréprochable.**



Agir ensemble pour une ville propre !



La propreté est un élément moteur de la qualité de vie dans une ville. Elle touche et conditionne notre entourage, notre cadre de vie. **Elle doit être un exemple.**

Les atteintes à la propreté et les incivilités diverses prennent toutes les formes : pa-

piers, sacs plastiques, mégots, cannettes, déjections canines, souillant les rues, les trottoirs, les places publiques et les espaces verts. On comprend facilement **l'indignation des habitants qui, dans leur grande majorité, se conduisent bien.**

A priori, ce travail de propreté semble concerner directement les Services de la ville. Ils se doivent en effet d'assurer le nettoyage, l'entretien de la voirie, des mobiliers urbains, des espaces verts de la commune. Et le citoyen attend, à juste titre, que ces services indispensables à la qualité de vie soient effectués. Pourtant, la Ville ne doit pas être seule tenue pour responsable de l'état de dégradation de notre environnement quotidien. Notre ville, au contraire, s'engage sur tous les fronts. Des agents s'impliquent avec détermination et sens du bien commun, même s'il est peu encourageant de devoir refaire ce qui a été nettoyé, réparé, et détruit de nouveau par des gens inconséquents sans aucun sens civique.

Chacun doit être acteur de la propreté de la ville. Être citoyen, c'est demeurer vigilant et attentif à l'environnement. C'est ce qu'affirme l'Agenda 21 d'Annemasse, réalisé en concertation avec les Annemassiens. **S'il y a des droits, il y a aussi des devoirs ! Se comporter en citoyen, c'est respecter les autres, respecter le travail des agents, respecter ce qui a été fait avec vos deniers !**

Mais comment intervenir ? Expliquer, persuader, contraindre, verbaliser, donc passer par la sanction, avec tout ce que cela entraîne. Il est quand même navrant d'en arriver à ces extrémités qui ne valorisent pas l'individu.

Je veux garder confiance dans les citoyens de notre ville parce que je suis convaincu que c'est le seul vrai moyen pour que les progrès soient "durables". **S'il doit y avoir un "effort", il doit être partagé par tous : la Ville, bien sûr, mais aussi le citoyen.**

Est-il si difficile de faire deux pas vers la poubelle, de ne pas jeter n'importe quoi sur le sol, de mener son chien vers le caniveau ou le lieu adapté, de ne pas abandonner ses sacs poubelles n'importe où ?

Et si vous avez des idées pour améliorer encore les choses, nous sommes réellement prêts à vous lire ou à vous écouter.

Bernard Pacthod, Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement

Au service de la propreté

Très proche des citoyens, le Service Voirie de la Mairie déploie de gros moyens pour rendre notre espace de vie aussi soigné que possible.

Pour assurer la propreté de ses espaces publics, la Ville ne ménage pas ses efforts.

Et c'est une véritable entreprise que constitue son Service Voirie chargé d'entretenir 35 km de voiries, 50 km de trottoirs, 1,5 ha de places, 11,5 km de bandes ou de pistes cyclables...

25 personnes oeuvrent, en effet, **sept jours sur sept** pour maintenir les rues de la ville dans un état de propreté permettant de vivre dans un environnement de qualité. Ce travail, pouvant certains jours se transformer en « combat » à l'encontre de comportements irrespectueux, est cependant assumé avec conscience et rigueur. Organisés en trois équipes géographiques, les agents du Service Voirie commencent

leur service dès 5 heures du matin (à 7h30 le dimanche) quels que soient les jours et les saisons. Si le maximum de personnel est affecté en semaine, **aucun jour ne souffre de suspension du travail de propreté.** C'est ainsi que le samedi et le dimanche un service « minimum » est assuré en centre-ville et en quel-ques points particuliers. **« L'entretien de la ville, c'est une affaire de tous les instants. Et, chaque jour, nous nous efforçons de montrer qu'une ville propre, c'est possible »** rappelle Patrick Page, responsable de l'équipe rattachée au Secteur Perrier-Vernand-Château Rouge.

Des actions qui varient aussi en fonction des saisons

L'entretien des espaces publics c'est-à-dire des rues, des places, squares... se réalise tant manuellement que mécaniquement. Ainsi, pendant que des agents balayent trottoirs et chaussées, d'autres sillonnent les rues avec **des engins mécaniques** traquant avec les balayeuses ou laveuses la saleté sur la voirie.

Halte



vous déb

aux dépôts sauvages de déchets

Seules les ordures ménagères doivent être jetées à la poubelle. Les déchets encombrants ou dangereux doivent être amenés en déchetterie.

4 Bonnes raisons d'arrêter les dépôts "sauvages"

- **Respecter** l'environnement
- **Garantir** la sécurité
- **Maitriser** les coûts de collecte et de traitement
- **Éviter les sanctions** : 150 à 1500 € selon les cas (Articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal)



Jeter ses papiers dans une des 620 corbeilles de la ville : le geste citoyen le plus facile

PLUS D'INFORMATIONS
LE RÈGLEMENT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST À VOTRE DISPOSITION SUR SIMPLE DEMANDE À LA 2C2A
04 50 38 04 62





las, des frigidaires, des téléviseurs, nous trouvons toute sorte de choses sur les trottoirs » s'indigne Patrick Page. Il va sans dire que le travail du Service Voirie varie en fonction des saisons. En hiver le déneigement devient la priorité des priorités. A l'automne, c'est le soufflage et le balayage des feuilles mortes qui accaparent les équipes. Et quelles que soient les saisons c'est toujours avec motivation que le Service Voirie exécute ses missions pour le bien de la cité.



Les agents des espaces verts aussi mobilisés

Autre acteur de la propreté, le **Service des Espaces Verts de la Mairie** qui s'occupe des **parcs, squares, parterres fleuris...**

En plus d'y planter des fleurs ou d'y tondre le gazon, ses agents doivent bien souvent ramasser les papiers, canettes, déjections canines et autres détritrus.

3 Questions à...

Odile Bossonnet et Didier Baud, responsables des équipes d'entretien de voirie qui chaque jour œuvrent pour la propreté de notre cadre de vie.



JIM : Quelle est la mission des agents municipaux d'entretien de voirie ?

Odile Bossonnet : Chaque jour, ils s'efforcent de maintenir la ville propre. Ils doivent normalement assurer l'entretien des rues, des trottoirs et du mobilier urbain, le débroussaillage... Mais dans les faits, les équipes passent près de 50% de leur temps à débarrasser la chaussée des encombrants abandonnés de manière « sauvage ».

JIM : Ce qui est interdit...

Odile Bossonnet : Le règlement de collecte des ordures ménagères de la 2C2A est clair. Seules les ordures ménagères sont collectées. Tous les encombrants doivent être amenés à la déchetterie par leur propriétaire. Le dépôt « sauvage » est interdit.

JIM : Quelle serait la solution ?

Didier Baud : Il faudrait que tous prennent connaissance du règlement de collecte des ordures ménagères adopté par la 2C2A. Il est parfaitement clair et est disponible sur simple demande au Service Propreté de la 2C2A.

Comment

arrasser de vos déchets correctement...

La collecte des ordures ménagères est assurée par la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A).

■ Ordures Ménagères

Ce sont les déchets ménagers ordinaires provenant de la préparation des aliments et du nettoyage des habitations : débris de verre, cendres, chiffons, balayures... Elles sont collectées tous les lundi et jeudi ou les mardi et vendredi suivant les rues, entre 5h et 13h30.

Pour garantir de bonnes conditions d'hygiène, elles doivent être mises dans des sacs **avant d'être déposées dans des conteneurs** normalisés qui, eux, doivent être :

— sortis dans une période de temps bien délimitée : au plus tôt à 19h la veille et au plus tard à 5h le jour même de la collecte,

— placés de manière précise : en bordure de trottoir, en veillant à laisser un passage suffisant pour les piétons,

— rangés sitôt après le ramassage.

Les déchets déposés en vrac ou en sac, à même le sol, ne sont pas collectés.

■ **Tous les autres déchets** (verre, bouteilles plastiques, papiers, cartonnettes, canettes alu...) **doivent être déposés dans les points d'apport volontaire** répartis sur l'ensemble du territoire communal.



■ **Les encombrants**, lourds et volumineux, doivent être amenés à la déchetterie par leur propriétaire. Ce sont les réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, téléviseurs, literies, vélos, huiles usagées, déchets verts, gravats...

Pour les particuliers, les dépôts sont gratuits.

■ **Les déchets verts** ne sont pas des ordures ménagères et doivent être apportés en déchetterie.



DÉCHETTERIE DES GRANDS BOIS
RUE GERMAIN SOMMELIER - VÉTRAZ-MONTHOUX
04 50 38 04 62

Le verre, les bouteilles plastiques et les cartons sont à jeter dans les points d'apport volontaire.

Une Ville propre, c'est possible avec vous !



Les crottes : à la poubelle !

**Stop aux crottes de chiens !
Halte aux odeurs nauséabondes !
Propriétaires de chiens,
respectez votre ville !**

Q uoi de plus sympathique pour commencer la journée que de planter son pied, malencontreusement, dans une crotte de chien. Et, même s'il s'agit du pied gauche, rien n'y fait, l'énervement monte à son paroxysme. L'odeur qui s'en dégage n'arrange d'ailleurs pas les choses ! Cette nuisance, la Ville tente pourtant d'y remédier depuis quelques années. **16 parcs à chiens** ont été créés sur Annemasse. Il en existe forcément un près de chez vous ! Et si vraiment ce n'est pas le cas, d'autres solutions s'offrent aux propriétaires de chiens. Des sacs plastiques mis à disposition dans les « Totems Toutounet » permettent de ramasser ces excréments. Mais pour que ce réflexe citoyen soit

adopté, la lutte contre les déjections canines doit être l'œuvre de tous !

Alors, parce que même les propriétaires de chiens peuvent être victimes de cette mauvaise plaisanterie, **ayez le réflexe citoyen et ramassez les crottes de vos chiens** ou conduisez-les dans les parcs à chiens !



Ce que vous devez savoir ...

Entre la Mairie, la 2C2A et le Sidéfage, il est parfois difficile de s'y retrouver et de comprendre quelles sont les fonctions de chacun en matière de propreté. Rappel sur le rôle de chacun.

La Mairie

Elle gère le nettoyage de la voirie c'est-à-dire :

- le balayage des rues et des trottoirs
- le nettoyage des parcs à chiens, des terrains multisports, cours d'école...
- le ramassage des feuilles et le déneigement
- le vidage des corbeilles
- le désherbage et débroussaillage
- l'enlèvement de graffitis et d'affichage
- la réparation du mobilier urbain.

La 2C2A

Elle se charge :

- de la collecte des ordures ménagères présentées en conteneurs
- de débarrasser les points d'apport volontaire des ordures ménagères et des encombrants qui y sont déposés de manière « sauvage ».
- de transférer un certain nombre de déchets reçus dans les deux déchetteries qu'elle gère : les Grands-Bois à Vétraz-Monthoux (ouverte aux particuliers et aux professionnels) et le Transval à Gaillard (ouverte aux particuliers uniquement).

Le SIDEFAGE

Il s'agit d'un Syndicat Intercommunal qui a pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que celui de certains matériaux valorisables ou recyclables. Il transforme en outre les déchets des points d'apport volontaire par le biais de prestataires privés. Il organise et est responsable du recyclage, du compostage, de la valorisation et de l'incinération des déchets concernés.

En chiffres...

Le nettoyage des rues c'est :

- 25 agents à temps plein
- 10 véhicules spécialisés

Sont ramassés chaque mois

- **16,5 tonnes** de déchets par les balayeurs
- **30 tonnes** de déchets par les balayeuses mécaniques
- **10,5 tonnes** de dépôts sauvages malgré les interdictions

Sont à votre disposition à Annemasse

- **620 corbeilles** de propreté
- **27 points d'apport volontaire** qui comprennent :
 - 7 conteneurs destinés au tri du verre
 - 23 conteneurs destinés au tri du plastique
 - 22 conteneurs destinés au tri du papier/carton
 - 2 conteneurs destinés au tri des piles



Pour voter en 2007, il faut s'inscrire en 2006 !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour voter en 2007 à l'élection présidentielle (Avril-Mai) et aux élections législatives (Juin 2007), vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006... Aussi n'attendez pas. Inscrivez-vous dès maintenant !



1. Vous venez d'emménager à Annemasse
Pour pouvoir voter en 2007, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune **au plus tard le 31 décembre.**

2. Vous avez déménagé à Annemasse en 2006
En raison de la législation en vigueur sur la confidentialité des fichiers, la Ville d'Annemasse, chargée de la tenue des listes électorales, n'est pas informée de votre déménagement. Pour éviter d'être radié(e) par la Commission de révision de la liste électorale, **vous devez donc signaler votre nouvelle adresse en Mairie.**

3. Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans d'ici au 28 février 2007
Vous voterez pour la première fois en 2007. **Pour valider votre inscription** sur les listes électorales et répondre à l'ensemble de vos questions, les Services Municipaux se tiennent à votre disposition.

Toutes ces démarches sont simples et rapides. Il suffit de vous présenter en Mairie **muni(e) des documents suivants** : une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (quittance de loyer, facture EDF...). Dans tous les cas, un récépissé d'inscription sur les listes électorales vous sera remis. Ce document est à conserver jusqu'à ce que vous receviez une nouvelle Carte d'Électeur (voir encadré « Ce qu'il faut savoir »).

UNE PERMANENCE SPÉCIALE « ÉLECTIONS » SERA TENUE, EN MAIRIE, TOUS LES SAMEDIS DU MOIS DE DÉCEMBRE (9H/12H)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour sortir du territoire...

Une Carte d'Identité Française ou un document de circulation **est obligatoire pour les enfants mineurs.** Sont concernés :

- les enfants français (y compris les bébés)
- les enfants de parents étrangers

Les ressortissants suisses et communautaires ainsi que les réfugiés sont dans l'obligation de franchir les frontières avec **leur propre titre de voyage.**

Attention, les délais de traitement des dossiers par la Préfecture et la Sous-Préfecture sont au minimum de **deux mois.** Pour ces démarches, vous devez vous présenter en Mairie afin de retirer la liste des pièces à déposer et prendre un rendez-vous.



Ce qu'il faut savoir

■ Toute modification d'état civil (mariage, divorce...) doit être signalée en Mairie pour permettre l'actualisation de votre inscription électorale.

■ La refonte des listes électorales (actualisation des renseignements) est fixée en mars 2007. Tous les électeurs inscrits recevront leur nouvelle carte avant le scrutin présidentiel.

■ **Le bureau de vote n°3**, habituellement installé rue de la Gare, sera désormais implanté 4, Place de l'Hôtel de Ville (en face de la Mairie) dans l'immeuble Le Tétras (Salle Le Salève).

■ **Le bureau de vote n° 14** installé à l'école maternelle du Centre comportant un nombre trop élevé d'électeurs a été scindé en deux. **Le bureau de vote n° 15** est créé à la même adresse.

CIMETIÈRE

Reprise de concession

Les exhumations des défunts inhumés au terrain général du cimetière 2 - carré L auront lieu en fin d'année. Afin de signaler le devenir de ces concessions, les personnes concernées par ces emplacements sont priées de s'adresser au gardien du cimetière ou en Mairie. Qu'il s'agisse d'un abandon de concession ou d'une exhumation, il est indispensable d'informer les Services Municipaux de votre décision. En cas d'abandon, les restes des défunts seront déposés à l'ossuaire.

Devenez membre de la Commission de révision des listes électorales

Inscrit(e) sur les listes électorales d'Annemasse et intéressé(e) par le fonctionnement de la vie municipale, vous pouvez devenir membre de la commission de révision des listes électorales. Composée de représentants choisis parmi les électeurs de la ville, **cette commission est chargée de contrôler et de valider les mouvements effectués au cours de l'année** (radiations, modifications et inscriptions). Chacun des 15 bureaux de vote d'Annemasse compte deux représentants.

Deux réunions de révision ont lieu chaque année (entre fin septembre et fin décembre). **Une troisième** est organisée fin février pour la signature de clôture des listes.

Annemasse fête l'Hiver !

Du 9 au 24 décembre, Bonjour l'Hiver mettra Annemasse à l'heure de Noël. Avant-goût des festivités avec André Becquet, maire-adjoint chargé de l'animation de la Ville.



JIM : Annemasse finira de nouveau l'année dans un grand éclat de joie...

André Becquet : Nous fêterons en décembre la 11^e Édition de Bon-

jour l'Hiver. Et si les années passent, le principe fondateur de cette manifestation reste le même : il s'agit de proposer un programme riche de surprises et d'animations gratuites, pour tous les âges.

JIM : Que nous réservez-vous cette année ?
André Becquet : Des spectacles de rue, le

marché de Noël des artisans créateurs et les illuminations égayeront la ville. A partir du 9 décembre, la place de l'Hôtel de Ville accueillera les stands du marché de Noël où une trentaine d'exposants présentera ses produits artisanaux. Et grâce aux illuminations, les rues seront parées des plus belles lumières dès le 25 novembre.

JIM : Et puis n'oublions pas le Festival de théâtre de rue en hiver...

André Becquet : Ce sera comme d'habitude de le grand temps fort de Bonjour l'Hiver... Entre le 16 et le 24 décembre, les compagnies invitées partiront à l'assaut des quartiers et du centre-ville. Encore une fois associée au Théâtre de la Toupine, la Ville est restée fidèle à sa volonté de créer un événement ludique, bouillonnant et populaire. Les spectacles déambulatoires permettront à tous de profiter gratuitement du monde imaginaire, drôle et poétique des arts de la rue. Tous les spectacles programmés devraient surprendre et surtout faire rire les Annemassiens qui je l'espère profiteront de ces beaux moments à vivre en famille.



11^e Festival de Théâtre de rue en hiver

entre le 16 et le 24 décembre

Marché de Noël

du 9 au 24 décembre
de 10h à 19h30 (17h30 le 24)

Inauguration le Samedi 9 à 11h

Illuminations

du 25 novembre au 6 janvier 2007

**Bonjour
l'Hiver 2006**

PROGRAMME COMPLET

DISPONIBLE DÉBUT DÉCEMBRE SUR www.mairie-annemasse.fr

CHÂTEAU ROUGE

Melingo :

à la rencontre d'un tango halluciné

Si vous pensez que le tango est une musique un peu barbante c'est que vous ne connaissez pas Melingo ! Cette figure mythique de la scène rock



de Buenos Aires revient aux sources de la guarda vieja et des poèmes chantés en lunfardo, l'argot des faubourgs. Lui qui a fait ses premières armes au conservatoire, puis a intégré des groupes contestataires et punk, réinvente un tango pour le parer des fureurs hallucinées de l'underground porteno en restant fidèle aux instruments comme le violon, le bandonéon, la

guitare et la contrebasse. Alors pour juger par vous-même, rendez-vous est pris pour le samedi 9 décembre !

BILLETTERIE
CHÂTEAU ROUGE
04 50 43 24 24

AIDES FINANCIÈRES

Un accès facilité aux bourses

Afin de faciliter l'accès aux enseignements artistiques des familles à revenus modestes, des modifications sont apportées aux règlements d'attribution des bourses. La Ville d'Annemasse a décidé

d'élargir les tranches du **Quotient Familial** en fonction duquel sont calculés les montants des aides accordées. Ainsi, le plafond maximum du Quotient Familial a été porté de 839 € à 1 200 €.



Ce nouveau barème est applicable depuis la rentrée 2006 à l'École des Beaux-Arts du Genevois et l'École de Musique.

PLUS D'INFORMATIONS
SERVICE CULTURE

04 50 95 07 64

www.mairie-annemasse.fr

Le Pedibus, un bus pédestre à destination des enfants

Il vous est peut-être arrivé de croiser aux abords des écoles du centre-ville des petits groupes d'enfants accompagnés d'adultes à gilets jaune. Qu'était-ce donc ? Plus d'interrogation ! Vous venez de rencontrer le Pedibus...



catif puisqu'ils sont sensibilisés aux dangers de la route.

Le principe est simple : il suffit de mettre un pied devant l'autre !

Départ du bus pédestre pour se rendre à l'école : aux alentours de 8h05. Les enfants se regroupent à un point donné balisé par un panneau Pedibus. Un parent repérable par son gilet jaune conduit alors les enfants jusqu'à leur école. Cette petite procession se

répète parfois le midi et le soir selon les lignes. **Actuellement, quatre lignes sont mises en place en direction des écoles maternelles et élémentaires** du centre-ville : les lignes du Brouaz, du Chablais, de la Gare et du Centre.

Fortement intéressée par ce mode de transport, l'école Jean Mermoz souhaite aussi emboîter le pas !



Déjà existant dans différentes villes de France, le Pedibus est né à Annemasse d'un besoin d'améliorer les conditions de circulation aux abords des écoles. Quoi de mieux pour cela que de restaurer la marche à pied ! C'est ce que choisit comme alternative l'association des parents d'élèves des écoles du centre-ville.

Ainsi, après diverses concertations et réunions publiques, le Pedibus est adopté. **Et début juin 2005, la première ligne est instaurée.**

Effectué en toute simplicité, le seul moteur nécessaire est la bonne volonté des parents accompagnateurs, qui conduisent à tour de rôle leurs enfants à l'école. Pour les parents, le Pedibus est un gain de temps. Pour les enfants, un trajet bénéfique pour la santé et édu-

L'École Républicaine pour tous

En signe de solidarité pour les enfants sans papiers scolarisés et leurs familles menacées d'expulsion, treize parrainages républicains ont été célébrés en Mairie.



En réaction à la circulaire du 31 octobre 2005, complétée le 13 juin 2006, portant sur la situation des enfants sans papiers scolarisés en France et de leur famille menacée d'expulsion, la Municipalité a choisi de soutenir l'action du collectif Réseau Éducation Sans Frontières.

Une cérémonie de parrainage républicain a ainsi été célébrée le 2 septembre dernier pour treize enfants de familles originaires de Madagascar et de Serbie.

32 parrains et marraines, **élus ou simples citoyens**, se sont engagés à ce que soient respectés les droits de ces enfants et que leur soit donnée une éducation citoyenne. De nombreux Annemassiens sont aussi venus apporter un appui moral à ces familles. « *Nous exprimons aux enfants notre désir de les voir grandir dans le respect de leurs droits et de leurs devoirs ; désir qu'ils deviennent citoyens de notre pays et qu'ils fassent vivre avec nous les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité* » a précisé Michel Boucher, adjoint au Maire.

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

CONSEIL MUNICIPAL : les jeudis **16 novembre** et **14 décembre**.
Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00

www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**

Mardi : **9h-12h / 15h-18h**

Vendredi : **9h-17h sans interruption**

Samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|---|
| ■ Bibliothèque Municipale
04 50 95 89 09 | ■ Caisse d'Allocations Familiales
0820 25 74 10 |
| ■ Bibliothèque Jeunesse Perrier
04 50 37 74 12 | ■ Mission Locale
04 50 95 20 50 |
| ■ Bibliothèque Jeunesse Romagny
04 50 38 97 04 | ■ ANPE
04 50 37 27 08 |
| ■ École Municipale agréée de Musique
04 50 84 23 20 | ■ ASSEDIC
08 11 01 01 74 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois
04 50 37 21 89 | ■ Maison de la Justice et du Droit
04 50 84 06 70 |
| ■ Château Rouge (Billetterie)
04 50 43 24 24 | ■ Déchetterie des Grands Bois
04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain
04 50 38 84 61 | ■ Police secours 17 |
| ■ Complexe Martin Luther King
04 50 87 12 83 | ■ SAMU 15 |
| ■ Piscine Municipale
04 50 92 08 40 | ■ Pompiers 18 |
| ■ Médiateurs de Nuit
04 50 92 16 16 | ■ Commissariat
04 50 95 44 50 |
| ■ MJC Centre
04 50 92 10 20 | ■ Police Municipale
04 50 87 04 80 |
| ■ MJC Romagny
04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie Annemasse
04 50 92 11 66 |
| ■ MJC Centre Social Sud
04 50 37 74 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly
04 50 87 47 47 |
| ■ Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs
04 50 38 47 62 | ■ Clinique de Savoie
04 50 95 41 41 |
| ■ Office Municipal des Sports
04 50 92 87 45 | ■ SOS Enfance maltraitée
119 * |
| ■ 2C2A
04 50 87 83 00 | ■ Accueil des sans-abri
115 * |
| ■ Office de Tourisme
04 50 95 07 10 | ■ Centre antipoison (Lyon)
04 72 11 69 11 |
| ■ Sécurité Sociale
0820 90 41 24 | ■ SIDA info-service
0800 840 800 * |
| | ■ Dépannage EDF
0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF
04 50 37 72 72 |

* Appel gratuit et anonyme

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, **s'adresser au Commissariat par téléphone.**

Expression de la Majorité

Les élus municipaux ont une double responsabilité : gérer le quotidien et anticiper l'avenir. Depuis plus de trente ans, les équipes successives de Robert Borrel assument le plus efficacement possible ces rôles. La ville a profondément changé. Du gros bourg, simple banlieue de Genève, elle est devenue la ville centre d'une agglomération de plus de 60 000 habitants et le pôle urbain majeur de la couronne française de la métropole franco-genevoise. Écoulée et respectée par ses pairs, Annemasse est reconnue aujourd'hui comme l'une des villes moyennes les plus dynamiques de France.

Vivre aujourd'hui et Construire demain

Cette évolution a été possible parce qu'il y avait un cap, une volonté politique affirmée qui permettait de surmonter les obstacles et d'aller de l'avant quelques fois contre vents et marées. Cinq objectifs principaux déterminés dès 1977 et poursuivis pendant cinq mandats ont encadré toutes les décisions quotidiennes :

1. La recherche de l'unité territoriale des différents syndicats intercommunaux à la communauté de communes et à l'ARC, cette association qui regroupe toutes les intercommunalités françaises proches de la frontière et qui permet de parler d'une seule voix avec Genève pour créer les conditions matérielles d'une vie équilibrée pour tous dans ce grand bassin de vie franco-genevois.

2. L'importance accordée à l'urbanisme pour construire et embellir une ville que l'on veut confortable, où l'on a plaisir à vivre et à travailler.

3. Le progrès social comme action quotidienne pour aider chacun à trouver sa place dans une société plurielle où les difficultés des plus démunis sont grandes.

4. Le souci constant de l'image de la ville qui passe par des thématiques lisibles (la culture, la solidarité...) et aussi par la reconnaissance des hommes et des femmes qui la représentent.

5. La gestion financière équilibrée qui permet d'investir sans danger, qui donne confiance et qui fait d'Annemasse, l'une des villes moyennes ayant les plus faibles taux d'imposition.

Au moment où Robert Borrel a décidé de passer le relais, il nous revient de poursuivre dans le même sens, avec les mêmes valeurs, la même conviction et la même détermination. Il faut avoir de l'ambition pour cette ville. Il faut refuser tout repli sur soi ou frilosité qui fragiliseraient l'emploi, les ressources de la ville donc la capacité à répondre aux besoins de ses habitants. Le développement maîtrisé, au service de la population, est l'enjeu d'aujourd'hui. Choisir d'être une vraie ville, partenaire des autres pôles urbains, point central reconnu d'une région est une obligation pour notre avenir commun. Tous les projets en cours (Chablais-Gare, Étoile Annemasse-Genève, renouvellement urbain, Boulevard urbain, Les Trois Places...) participent à ces objectifs. Construire cette ville de demain où il doit faire bon vivre au quotidien, nous voulons le faire avec vous. Permettre à chacun d'avoir un toit, une formation de qualité, l'accès facilité à la culture et aux pratiques sportives, un emploi, le droit à la tranquillité et à la sérénité dans un cadre de vie apprécié où le respect réciproque est la règle, c'est à tout cela que nous voulons nous atteler, en liaison étroite avec toute la population.

Avec de nombreux amis, partageant ces convictions, ces objectifs et cette solidarité, nous avons créé une association « Annemasse ensemble » où tous ceux qui, porteurs des mêmes valeurs, ont envie de débattre de manière constructive et positive de l'avenir de leur ville ont leur place. Avec vous, nous voulons construire l'avenir en étant fidèles au présent.

Pour les élus de la majorité municipale,
Christian Dupessey,

Maire-adjoint chargé de la Culture et des Relations Extérieures

PS : une Assemblée Générale de l'association « Annemasse ensemble » se tiendra le **jeudi 7 décembre à 20h** au Complexe Martin Luther King. Nous vous y attendons nombreux. Vos questions et contributions seront les bienvenues.

Pour contacter l'Association « Annemasse ensemble » :
1, rue Fernand David - 74100 Annemasse ou www.annemasse-ensemble.fr

A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page. Le Comité de Rédaction

Groupe UMP & Groupe UDF

Un nouveau Perrier ? En Ville ?

L'image présentée début octobre du futur quartier de Chablais-Gare traduit une densité incroyable de constructions. Sur un périmètre assez restreint puisqu'il démarre rue du Môle, passe par la rue du Chablais, redescend au milieu de l'îlot vers l'avenue de la Gare, toute une ville nouvelle va donc s'installer.

Une ville dans la ville, avec des objectifs toujours les mêmes : des logements, encore des logements, et du social avec 30% de constructions aidées. Un pourcentage élevé, bien plus que celui voulu par la loi pourtant votée par les amis de la majorité municipale.

Notre interrogation est donc forte sur l'installation d'une nouvelle zone semblable, quant à sa densité, à celle du Perrier. Cette densité, il y a quarante ans, était justifiée par la grande migration de travailleurs arrivant, notamment, de l'Ouest et du Nord, et qui trouvaient du travail en Suisse. C'était encore une époque bénie pour l'emploi. Qu'en reste-t-il aujourd'hui dans notre agglomération avec son taux de chômage si élevé ?

Les temps ont changé et il serait bon que les élus en prennent conscience. Réaménager un quartier, ce n'est pas donner une prime au tout béton et au tout social. À moins que des raisons financières d'un projet difficilement ficelé imposent de vendre un maximum de mètres carrés. Dans ces conditions, le social sera sans doute l'un des plus chers dans l'histoire du logement social... Est-ce bien une ambition légitime pour notre ville ?

La sécurité en question chaque jour, au quotidien !

Nous le savons, le sujet est délicat, ce qui n'est pas une raison pour ne pas l'affronter. Il y a une réalité et il y a un discours. Si la réalité est dérangeante pour l'équipe municipale, le discours est simple : tout va bien.

C'est à peine si elle consent, du bout des lèvres, à reconnaître l'existence même du problème. Aussitôt traité sous l'angle social, le seul qui ait droit de cité dans son discours, par la création ou le renouvellement de médiateurs de nuit. Or, l'insécurité n'est pas seulement une question de nuit, c'est aussi une question de jour.

Ce qui est en cause, au-delà des forfaits qui relèvent de la délinquance et du gangstérisme, par exemple le braquage d'une bijouterie à 11 heures du matin, un samedi rue de la République, c'est toute la somme de ces comportements absolument intolérables.

Ce qui est en cause, pour lutter contre les bandes qui investissent régulièrement la rue de la République, pénètrent dans les immeubles, pour y pisser ou écraser leurs mégots, bloquent par leur seule présence goguenarde et hostile l'accès aux commerces, ces même bandes qui dévastent autour du collège des montées d'escalier, ce qui est en cause, c'est l'insignifiance de la réponse du maire et de son équipe.

La rue, c'est notre liberté. Elle appartient à tous et il ne faut laisser personne se l'approprier pour en faire son territoire et y exercer sa terreur, fût-ce pour quelques heures seulement le samedi ou le mercredi.

Deux réponses sont possibles

Une réponse, c'est la présence policière. Nous avons des policiers municipaux. Nous avons même des médiateurs de nuit. Nous avons donc une réponse, pour autant que les ordres soient donnés. La seconde réponse, valable autant pour la nuit que le jour et qui permettra de lutter contre les phénomènes les plus massifs de la délinquance, improprement qualifiée de « petite », c'est la présence de caméras en ville.

C'est une question de volonté politique – celle là même qui manque à l'équipe municipale - pour lutter pied à pied contre cette dérive sociale. Nous avons cette volonté.

M.N.R.

Le M.N.R.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

F.N.

Le F.N.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

CONTACT

Groupe UMP

Marie-Pierre Berthier / Pascale Mayca
Philippe Marcille
mpberthier@wanadoo.fr

CONTACT

Groupe UDF

Jean-Pierre BENOIST
udfannemasse@free.fr

La Ville en Flash Back

Agenda

NOVEMBRE

Samedi 11

COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE DE 1918

Du 11 au 19

SEMAINE DES
SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Lire
page 3

Les 11 et 12

15^e OPEN
INTERNATIONAL D'ESCALADE
Gymnase Robert Sallaz

Dimanche 19

16^{èmes} FOULÉES
ANNEMASSIENNES

Judi 23

ORCHESTRE
DES PAYS DE SAVOIE
Château Rouge - 20h30

DÉCEMBRE

Samedi 2

JOURNÉE
INTERNATIONALE
D'AQUAFITNESS
Centre Nautique

Vendredi 8

REMISE DES PRIX
DU CONCOURS
DE FLEURISSEMENT
Complexe
Martin Luther King
Entrée Libre

Dimanche 10

LA HALLE
AUX COLLECTIONS
Place des Marchés
De 9h à 18h

Lire
page 12

Du 9 au 24

BONJOUR L'HIVER !

AnnemasseEnPhoto



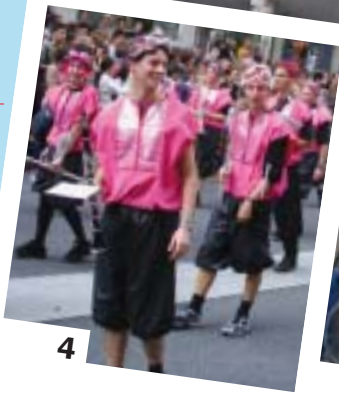
BIENNALE DE LA DANSE DE LYON



AnnemasseEnPhoto



BIENNALE DE LA DANSE DE LYON



SEPTEMBRE OCTOBRE 2006

AnnemasseEnPhoto



1 à 6 - Biennale de la Danse de Lyon. Dimanche 12 septembre, près de 300 danseurs et musiciens annemassiens ont représenté notre ville lors du défilé de la Biennale de la Danse de Lyon. Félicitations à nos beaux ambassadeurs.

7 - 16 septembre : le 2^e Forum des clubs sportifs a permis à ses visiteurs de découvrir l'ensemble des disciplines pratiquées à Annemasse.

8 - 16 septembre : Christian Dupessey, maire-adjoint chargé de la Culture a inauguré le nouvel espace d'accueil de la Villa du Parc Centre d'art contemporain.

9 - Du 18 au 22 septembre : France Bleu Pays de Savoie a mis Annemasse à l'honneur. Tous les jours « La Vie de Château » a fait un zoom sur la cité annemassienne, son histoire, ses projets et sa vie culturelle, économique, associative...

10 - 5 octobre : en prélude à la semaine des Personnes Agées, le traditionnel repas des Aînés organisé par la Ville a rassemblé tous les Annemassiens de plus de 80 ans au Complexe Martin Luther King.

11 - 7 octobre : la réunion Parlez-nous franchement consacrée au quartier Saint-André a permis aux riverains de rencontrer les élus et de leur exposer les problèmes qu'ils vivent quotidiennement (circulation, stationnement, environnement...). Organisées dans le cadre de la Charte de la Participation, ces rencontres permettent aux habitants d'obtenir des réponses précises dans un délai très court.



Directeur de la Publication : Dominique LACHENAL
Rédaction : SERVICES COMMUNICATION & URBANISME
Conception : AGA
Impression : RICCOBONO
Photos : SERVICES MUNICIPAUX (Sauf Mentions indiquées)
Dépôt Légal : Novembre 2006
Tirage : 20 000 Exemplaires